



ASSOCIATION D'ATTELAGE DE L' AISNE

Président

Yves HULIN

Rallye Régional des Hauts de France en Attelage ouvert aux Cavaliers

Sous le patronage du Comité Régional de Tourisme Équestre des Hauts de France, l'Association d'Attelage de l'Aisne organise un Rallye/Randonnée d'une journée, baptisé « **Les Chevaux d'Automne** » le **Dimanche 7 Octobre 2018** dans le département de l'Aisne dans le village de **SISSY 02240** (village à 15 kms au sud de Saint-Quentin) .

Cette journée est ouverte aux attelages ainsi qu'aux cavaliers et y participeront les chevaux, les ânes et les mulets. Le coût de participation à cette journée est de **5 euros** par attelage ou cavalier.

Le lieu de rassemblement se situe à **SISSY 02240** petit village fort sympathique du Saint-Quentinois.. L'accueil des participants se fera des 08h30//09 heures avec le café qui vous sera offert en guise de bienvenue.

- contrôle des papiers des équidés, remise des tickets repas .

Départ de la randonnée à partir de 09h30 , le circuit sera fléché et un plan vous sera fourni . Deux circuits seront à votre choix, soit 15 ou 25 kilomètres constitués essentiellement de chemins ruraux.

En cours de randonnée nous ferons une halte de quelques minutes dans une commune qui nous offrira le verre de l'amitié.

Au retour, un repas dans la convivialité vous est proposé pour la **somme de 10 euros par personne**. Apéritif, plat, fromage et dessert, (boisson non comprise) .

L'Après midi à 15 heures nous reprenons notre attelage ou notre monture pour faire une parade costumée dans le village de Sissy (le choix du thème est laissé à votre appréciation) .

A l'issue de ce défilé un jury (neutre) récompensera les trois plus beaux attelages et les trois cavaliers les plus originaux .

Une plaque souvenir sera remise à chaque meneur et cavalier.

Inscription obligatoire pour participer avant le 30 Septembre 2018

Votre bulletin d'inscription à nous demander par téléphone ou mail devra nous parvenir impérativement pour le 1er Octobre 2018. Après cette date nous ne serons plus en mesure d'assurer votre(vos) repas.

Règlement par virement bancaire: IBANFR76 1020 6023 2598 7363 7397 14
BIC AGRIFRPP 802

Correspondance : 19, rue du Four - 02490 LE VERGUIER - Tél: 06 19 22 80 16
site web : attelage-aisne.ffe.com e-mail: attelagedelaisne@yahoo.fr

ASSOCIATION D'ATTELAGE DE L' AISNE

RANDONNÉE dans Les Hauts de France LES CHEVAUX D 'AUTOMNE
à 02240 SISSY le Dimanche 7 Octobre 2018

Fiche d'inscription (indiquer) : 0 Meneur ou 0 Cavalier

Nom et prénom du meneur ou cavalier:

Adresse:.....

Tel:.....; Email:.....

Inscription: (gratuite pour les membres des 3A)

Par attelage ou cavalier x 5 euros =

- Une plaque souvenir offerte à chaque Meneur ou Cavalier

- Repas du midi, **paiement impératif avant le 1er Octobre 2018**

- Nombre de repas (boisson non comprise) x 10 euros.....

Règlement par chèque ou virement à l'ordre de:

Association d'Attelage de l'Aisne

19 rue du Four

02490 LE VERGUIER

Noms des Équidés

N° Sire

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

RÈGLEMENT

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement ci-dessous et accepte de m'y conformer. Je/nous justifions d'une pratique suffisante de l'équitation ou de l'attelage ainsi que mon groom. Le port d'un casque ou d'une bombe est obligatoire. La licence pratiquant 2018 de la FFE ou une responsabilité civile couvrant tous les dommages occasionnés tant par le cheval que par le meneur/cavalier est obligatoire pour tous dommages corporels et matériels causés à autrui.

Les équidés doivent être pucés et à jour de leurs vaccinations, la présentation du carnet d'accompagnement du SIRE est obligatoire. Les équidés viendront d'un lieu de détention hors zone de restriction sanitaire et seront en bonne santé.

La présentation d'équidés ne répondant pas au règlement ci-dessus seront interdits de participation à la randonnée.

Le respect du code de la route s'impose sur le parcours.

Pour la bonne organisation de la randonnée et le respect de tous, nous demandons à chaque participant de ne pas s'écarter du parcours ni de dégrader par des rejets de papier ou déchets et d'appliquer les règles de courtoisie et de bon sens afin de partager le site avec les autres usagers. Tout manquement à ces règles de bonne conduite nous pénaliserait pour l'avenir. Nous comptons sur la discipline de chacun. Merci.

Je renonce à tous recours que je pourrais exercer contre les organisateurs.

Fait à..... Date.....Signature.....

Virement bancaire: IBANFR76 1020 6023 2598 7363 7397 142

BIC AGRIFRPP 802